

■ Ce site présente [la version numérisée du Trésor de la langue française](#), un ouvrage réalisé par le CNRS et édité sur papier, en 23 000 pages et seize volumes. D'où le titre du site : TLF*i*, *i* pour « informatisé ». Ce site est géré par l'unité de recherche Analyse et traitement informatique de la langue française (Atilf, CNRS/Nancy-2). Son accès est libre.

L'entreprise TLF reprenait le titre donné par Jean Nicot en 1606 (*Thresor de la langue francoyse, tant ancienne que moderne*) à ce qu'on peut considérer comme le premier dictionnaire français unilingue. Le projet du nouveau TLF a été lancé en 1957 par une équipe de linguistes compétente et nombreuse, la publication s'échelonnant entre 1971 et 1994. Il reposait sur une démarche originale consistant à privilégier les usages sur les définitions. Le caractère normatif des dictionnaires habituels cède le pas à une exploration non hiérarchique des occurrences. Cela se traduit notamment par de nombreuses citations, prises dans un corpus de discours appartenant à différents niveaux et registres. En matière littéraire, un fond textuel comprenant près de 120 millions d'exemples extraits de plus de 1500 œuvres a été exploité. Ouvrage monumental, le TLF comprend 100 000 mots et 270 000 définitions. Dictionnaire savant, il est aussi très bien appareillé en « services » annexes : phonétique étymologie, synonymes, mots dérivés.

La version numérisée possède les avantages du livre, renforcés par les diverses possibilités de navigation en ligne, notamment un moteur de recherche sophistiqué qui permet d'appeler des entrées possédant un point commun (par exemple leur origine ou leur domaine d'utilisation). Elle possède aussi un atout original : le son. On peut faire prononcer un mot, ce qui constitue un intérêt pour les usagers non-francophones. La version en ligne a inversement un inconvénient nouveau : la lenteur, y compris avec une connexion rapide, sans doute en raison de la lourdeur des fichiers. Cela donne parfois à sa consultation une viscosité un peu décourageante. Enfin, si le dispositif technique est constamment amélioré par son concepteur, Jacques Dendien, le corpus, lui, est resté figé à la fin des années 1980. C'est bien dommage pour un outil de cette qualité et de cette ampleur. Cette lacune, malheureusement caractéristique de nombreux équipements d'État en France, fera de ce dictionnaire un objet de plus en plus daté. C'est ce qu'assumait la version papier, présenté à juste raison comme dictionnaire de référence du français des 19^e et 20^e siècles. Dans sa version numérique, il risque aussi, faute de moyen pour l'actualiser en permanence, de devenir un objet d'histoire.

[Le point de vue de Jacques Dendien, en réponse au Site du mois.](#)